

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 1^{er} mois, 7 francs, 50
 3^e mois, 20
 6^e mois, 38
 1^{er} an, 72

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, n. 1, S. n. 4.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez M. L. BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des annonces de M. PAVIS LAFITTE, BULLIER et C^{ie} pour les annonces de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 5 AVRIL 1869.

Bulletin politique.

M. Frère-Orban, président du conseil des ministres de Belgique, a été reçu officiellement par l'Empereur. On pense que les négociations au sujet de l'affaire franco-belge commenceront mercredi ou jeudi.

La Chambre des communes d'Angleterre continue l'examen du budget de la marine, en attendant le 10 avril, jour fixé pour la discussion en comité du bill relatif à l'Eglise d'Irlande. Le cardinal Cullen vient d'adresser à son clergé une lettre pastorale « pour saluer la nouvelle ère de paix qui va se lever, dit-il, sur l'Irlande. » Le prélat blâme très-vivement « ceux qui se livrent à une opposition fanatique vis-à-vis du gouvernement. »

Les membres de l'Eglise anglicane de leur côté, ne ménagent pas les reproches aux ministres anglais dans leurs synodes diocésains. Lord de Vesci, un de leurs plus chauds adhérents, s'est laissé entraîner jusqu'à proposer une résolution dans laquelle la loi est considérée comme un acte qui ébranle d'une manière dangereuse les bases mêmes de la propriété.

Les Etats-Unis qui, pour maintenir sans doute dans toute sa vigueur le principe de l'indépendance nationale, avaient soulevé quelques difficultés à l'égard du câble transatlantique, viennent de se montrer plus conciliants. Dans la séance du Sénat du 18 mars, un rapport a été fait au nom du comité des postes pour autoriser la Compagnie du câble transatlantique américain de New York à choisir telle route qu'elle jugera convenable pour la pose de son câble entre les Etats-Unis et l'Europe.

Des événements d'une importance assez grande pour être signalés, viennent de s'accomplir dans l'imamat de Mascate. Une révolution militaire a renversé le sultan d'Oman, Saïd Salem, et avec lui une dynastie qui avait gouverné, non sans éclat, depuis plus d'un siècle. Un triumvirat formé de chefs arabes très-influents, a été placé à la tête du gouvernement. L'imamat de Mascate, auquel les habitants donnent le nom de royaume d'Oman, n'a pas moins de 2,280,000 habitants et forme un contingent militaire de 112,000 hommes.

On persiste à attribuer un caractère révolutionnaire à des menées récentes dans les rangs de l'armée italienne. Tout en faisant la part de l'exagération intéressée de certaines correspondances, il est impossible de méconnaître que l'action des comités mazziniens cherche à pénétrer dans les troupes de Victor-Emmanuel.

C'est ainsi que les sous-officiers de plusieurs régiments auraient été trouvés nantis de proclamations révolutionnaires dont ils ont expliqué, à la vérité, la possession par un sentiment de pure curiosité, assez peu admissible.

Une dépêche télégraphique de Caïro signale un nouvel attentat dont le vice-roi aurait failli être victime. Une bombe avait été placée sous le fauteuil du prince dans la loge qu'il devait occuper au théâtre. Prévenu à temps, le vice-roi est resté chez lui. Plusieurs arrestations auraient été faites.

L'agitation portugaise est loin de se calmer. Il ne paraît point que le gouvernement ait la moindre velléité de retirer le décret de réforme de la loi électorale, et, de son côté, la population ne semble pas vouloir se résigner à subir cette vio-

lution du pacte fondamental. Une manifestation populaire a eu lieu ces jours derniers à Lisbonne. Une foule considérable s'est rendue sous les fenêtres du roi. Une audience a été sollicitée en faveur des délégués de la population, et refusée. Murmures et attitude menaçante du peuple. Concentration de troupes. Comment la situation se détendra-t-elle ?

Il résulte des correspondances aussi bien que des dépêches d'Espagne, que le gouvernement craint un mouvement carliste. Il se met en mesure de le comprimer. Des rassemblements de troupes ont lieu sur plusieurs points de la frontière pyrénéenne pour empêcher de la franchir les Espagnols réfugiés en France depuis la dernière révolution.

J. REBOUX.

Depuis quelque temps les journaux et les correspondances fourmillent de nouvelles d'armements, de rappels de réserves et de landwehr, et autres mesures de ce genre auxquelles se livrerait la Prusse. Outre que ces nouvelles sont rédigées avec une ignorance parfaite des affaires prussiennes, il y a plusieurs autres raisons qui nous portent à n'y accorder aucune créance.

L'armée de ligne de la Prusse est formée de sept classes, dont les trois plus jeunes sont seules sous les drapeaux en temps de paix. Les quatre autres classes forment la réserve, qui, en temps de paix, n'est appelée que pour les grandes manœuvres. Comme les hommes de la réserve ne doivent y prendre part qu'une seule fois, il s'ensuit que ces manœuvres, pour lesquelles les régiments sont au grand complet, ne peuvent avoir lieu que tous les trois ou quatre ans. Les différents corps d'armée alternent, et n'y prennent part que successivement.

C'est de ces manœuvres qu'il est question pour l'été prochain. Mais comme on a formé quatre nouveaux corps d'armée depuis 1866, et qu'aucun de ces corps n'a encore fait de grandes manœuvres, il est

district, où une commission civile et militaire choisit les bêtes propres au service et débat le prix.

On comprend maintenant la gravité d'une nouvelle qui annoncerait le rappel de la réserve de tous les corps d'armée prussiens. Cela signifierait simplement que la guerre est décidée d'une manière irrévocable, et qu'avant un mois il y aura quelque grande bataille.

Quant au rappel de la landwehr, la chose serait encore plus grave. L'armée de ligne de la Confédération nordiste est de 700,000 hommes, qui suffisent et au-delà pour entreprendre la plus grande guerre. Déjà, dans la guerre de 1866, lorsque la Prusse ne disposait que sept corps d'armée, la ligne a suffi pour la campagne; la landwehr n'a servi qu'à couvrir les derrières de l'armée d'opération et à occuper les pays où elle avait passé. La landwehr se compose de cinq classes, c'est-à-dire des hommes de 28 à 32 ans. L'organisation militaire établie depuis 1861 stipule expressément qu'elle ne peut jamais être appelée en temps de paix, mais seulement lorsque l'armée de ligne est entrée en campagne. Quant au landsturm, composé des hommes de 33 à 40 ans, il n'existe depuis longtemps que pour l'empêcher.

Ces détails suffisent pour apprécier la valeur des nouvelles guerrières mises en circulation depuis quelque temps. Il suffit de savoir que la Prusse n'a besoin que de quatre semaines pour mettre 700,000 hommes sur pied et les concentrer où bon lui semble. Une bonne partie de sa force consiste précisément dans cette célérité extraordinaire.

Quant à l'union du Sud avec le Nord de l'Allemagne, il faut admirer la candeur et l'ignorance naïve des journalistes qui présentent cette union comme une violation du traité de Prague. L'article 4 de ce traité stipule expressément que l'empereur d'Autriche, seule partie contractante avec la Prusse, consent d'avance à l'établissement d'une union nationale entre les deux Confédérations (du Nord et du Sud). Le même article parle en effet d'une confédération sudiste, mais il oublie de dire comment et par quel moyen elle doit s'établir. Personne n'a pu astreindre les Etats du Sud à former cette Confédération, d'autant plus que ces Etats n'ont pris aucune part au traité de Prague.

Donc, voici la situation véritable, très-conforme au traité de Prague : les Etats du Sud n'ont pas usé du droit que ce traité leur garantissait d'établir une confédération. Mais leur droit de s'unir au Nord n'est pas supprimé par ce fait; et encore moins celui de la Prusse, partie contractante, d'établir de quelque manière l'union nationale avec le Sud, droit que le traité de Prague lui garantit formellement. Selon le texte rigoureux de ce traité, il ne faut que l'assentiment du Nord et du Sud pour s'unir, et personne n'a rien à dire, à droit de la France ou même de l'Autriche de s'y opposer n'en peut être duit.

Voilà ce qu'est le traité de Prague, si généralement invoqué par les journalistes à l'aboî, à la recherche de raisons pour opposer à l'envahissement de la Prusse, cette puissance ne renoncera jamais à se rattacher le Sud. Il y a des arguments sérieux à opposer à ses prétentions, mais ils ne sont pas de ceux dont les journaux officiels et démocratiques se vantent. Il faut d'ailleurs virtuellement le inciper sur lequel la Prusse fonde ses objets : qu'on abatte le royaume unitaire au delà des Alpes, c'est là le seul argument efficace contre l'unité prusso-allemande. Hors de là, point d'issue pour l'empire unitaire d'outre Rhin, il s'appuie sur une armée de 1,300,000 hommes, non compris les troupes que le Sud met à la disposition de la Prusse, en vertu des traités militaires basés sur le inciper de nationalité. — Hermann Kuhn. (Monde).

Évasion de Ham racontée par Napoléon III.

Sous ce titre, nous trouvons, dans le Figaro un extrait de nouveau livre que prépare M. Vermorel : Les hommes de 1851. L'esprit dit que le prince Louis Napoléon écrivait, le lendemain de son évasion de Ham, à son ami, M. Degeorge, le ré-

dacteur en chef du Progrès du Pas de-Calais :

Mon cher monsieur Degeorge,

Le désir de revoir encore mon père sur cette terre m'a fait tenter l'entreprise la plus audacieuse que j'aie jamais tentée, et pour laquelle il m'a fallu plus de résolution et de courage qu'à Strasbourg et Boulogne; car j'étais décidé à ne pas supporter le ridicule qui s'attache à ceux qu'on arrête sous un déguisement, et un échec n'eût plus été supportable. Mais enfin voici les détails de mon évasion.

Vous savez que le fort était gardé par quatre cents hommes, qui fournissaient une garde journalière de soixante soldats, qui étaient en sentinelle en dedans et en dehors du fort; de plus, la porte de la prison était gardée par trois gendarmes, dont deux étaient toujours en faction. Il fallait donc passer devant eux d'abord, puis traverser toute la cour intérieure, devant les fenêtres du commandant; arrivé là, il fallait passer le guichet où se trouvaient un soldat de planton et un sergent, un portier-consigne, une sentinelle, et enfin un poste de trente hommes.

N'ayant voulu établir aucune intelligence, il fallait naturellement un déguisement. Or, comme on faisait réparer plusieurs chambres du bâtiment que j'habitais, il était facile de prendre un costume d'ouvrier. Mon bon et fidèle Charles Thelin se procura une blouse et des sabots; je coupai mes moustaches et je pris une planche sur mon épaule.

Lundi matin, je vis les ouvriers entrer à six heures et demie. Lorsqu'ils furent à l'ouvrage, Charles leur porta à boire dans une chambre, afin de les détourner de dessus mon passage; il devait aussi appeler un gardien en haut, tandis que le docteur Conneau conversait avec les autres.

Cependant, à peine sorti de ma chambre, je fus accosté par un ouvrier qui me suivit, me prenant pour un de ses camarades; au bas de l'escalier, je me trouvais nez à nez avec un gardien. Heureusement je lui mis la planche devant la figure, et je parvins dans la cour, tenant toujours la planche, devant la sentinelle et ceux que je rencontrais.

En passant devant la première sentinelle, je laissai tomber ma pipe; mais je m'arrêtai pour en ramasser les morceaux. Alors je rencontrais l'officier de garde, mais il lisait une lettre et ne me remarqua pas. Les soldats au poste du guichet, semblèrent étonnés de ma mise; le tambour surtout se retourna plusieurs fois. Cependant les plantons de garde ouvrirent la porte et je me trouvai en dehors de la forteresse; là je rencontrais deux ouvriers qui venaient à ma rencontre et me regardèrent avec attention. Je mis alors ma planche de leur côté, mais ils paraissaient si curieux que je pensais ne pas pouvoir leur échapper, lorsque je les entendis s'écrier :

« Oh ! c'est Berthoud. »

Une fois en dehors, je marchai avec promptitude vers la route de Saint-Quentin.

Peu de temps après, Charles qui la veille avait retenu une voiture pour lui, me rejoignit et nous arrivâmes à Saint-Quentin.

Je traversai la ville à pied, après avoir défait ma blouse.

Charles s'était procuré une voiture de poste, sous le prétexte d'une course à Cambrai; nous arrivâmes sans encombre à Valenciennes où je pris le chemin de fer.

Je n'étais procuré un passeport belge; mais on ne me l'a demandé nulle part. Pendant ce temps-là, Conneau toujours si dévoué restait en prison et faisait croire que j'étais malade, afin de me donner le temps de gagner la frontière.

J'espère qu'il n'aura pas été maltraité; ce serait pour moi une bien grande douleur, vous le comprenez. Mais, mon cher monsieur Degeorge, si j'ai éprouvé un vif sentiment de joie lorsque je me sentis hors de la forteresse, j'éprouvai une bien triste impression en passant la frontière; il fallait, pour me décider à quitter la France, la certitude que jamais le gouvernement ne me traiterait en liberté, si je ne consentais pas à me déshonorer; il fallait enfin que j'y fusse poussé par le désir de tenter tous les

moyens pour consoler mon père dans sa vieillesse. Adieu, mon cher monsieur Degeorge. Quoique libre, je me sens bien malheureux. Recevez l'assurance de ma vive amitié, et, si vous le pouvez, tâchez d'être utile à mon bon Conneau.

LOUIS-NAPOLÉON.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 5 avril.

La discussion générale du budget à laquelle la Chambre consacra sa troisième séance a ramené l'exposition des arguments pour et contre les actes du gouvernement qui se reproduisent presque identiques chaque année. Je ne veux pas entrer dans l'analyse de discours que vous pourrez apprécier à votre point de vue; mais il faut constater que dès le premier jour les débats ont été des plus animés et marqués par un échange de paroles aigres. C'est ce qui a fait dire à un honorable qu'il y avait du picrate de potasse dans l'atmosphère de la Chambre.

Le discours prononcé par M. de Forcade sur la question des candidatures officielles est l'expression complète et pour ainsi dire le manifeste électoral du gouvernement. L'Empereur en effet aurait félicité le ministre et sur le fond et sur la forme de son discours. On sait donc maintenant que l'administration ne se désintéressera pas de la lutte, qu'elle y prendra une part très active. A vrai dire on le pensait, mais la preuve est à présent officielle.

Le Journal officiel dément ce matin la nouvelle déjà ancienne de la retraite de M. Magne. Il est certain maintenant qu'il n'y aura aucune modification du cabinet avant la fin de la session.

M. Frère-Orban est à Paris depuis trois jours; il a déjà eu deux entrevues avec M. De la Valette et M. Rouher. Outre que des liens de parenté unissent le ministre d'Etat et le ministre des affaires étrangères, on comprend que M. Rouher intervienne dans cette affaire puisque les questions commerciales se trouvent mêlées aux questions politiques et que c'est lui qui a été le principal négociateur des traités de commerce.

M. Frère-Orban a été reçu samedi par l'Empereur; mais le jour de la première séance de la commission mixte n'est pas encore fixé.

On parle d'une lettre autographe que l'Empereur aurait écrite au roi Léopold. Cette lettre exprimerait la confiance que les difficultés actuelles seraient facilement apaisées à la satisfaction commune.

Il est certain que le père du roi de Portugal a refusé la candidature au trône d'Espagne. Dans l'entourage de la reine Isabelle on espère un rapprochement avec le général Prim.

Une nouvelle tentative d'assassinat a eu lieu contre le vice-roi d'Egypte. Il s'agit encore d'une bombe; est-ce qu'elle était encore vide comme la première ?

M. Alfred Leroux a été reçu hier par l'Empereur. M. Schneider doit rester éloigné de la Chambre jusqu'à la fin de la session.

L'impératrice reprend ce soir ses réceptions du lundi. Les hommes seront reçus en frac.

L'archevêque de Paris fait amende honorable au Pape dans une lettre qui doit être aujourd'hui communiquée à tout le clergé français. Cette déclaration était la condition de l'octroi du chapeau de cardinal.

On dit que M. Séguier, l'ancien procureur impérial de Toulouse, va publier une lettre en réponse au discours de M. Barroche.

Les réunions publiques tenues depuis quatre ou cinq jours ont été beaucoup plus calmes; aucune n'a été dissoute, et il n'a pas été fait d'arrestations nouvelles. Il faut espérer que les mesures prises ces jours derniers calmeront l'ardeur des plus fougueux.